Le Puits de la Vie...

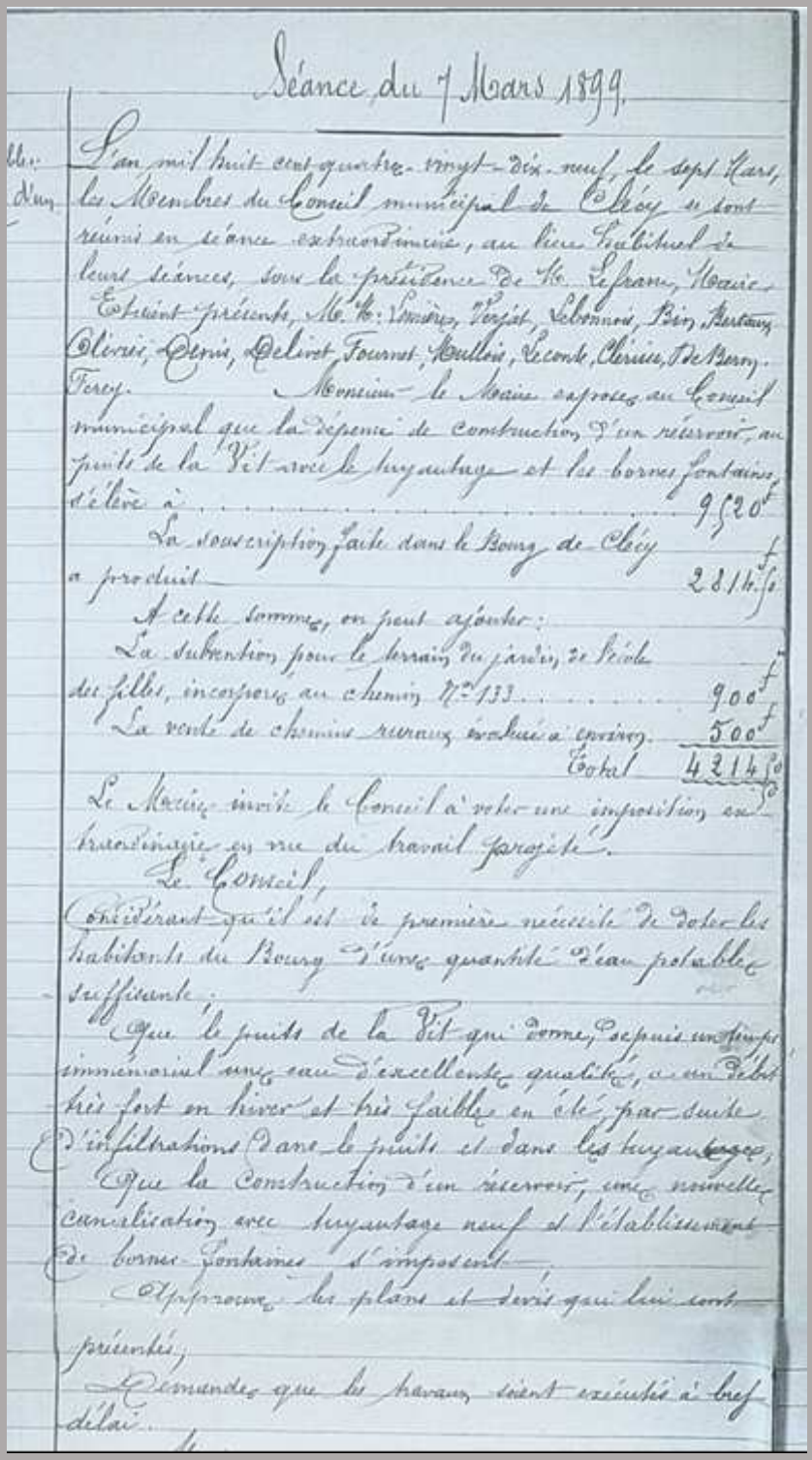

Séance du 7 Mars 1899.

L'an mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf, le sept Mars, les Membres du Conseil municipal de Clécy se sont réunis en séance extraordinaire, au lieu habituel de leurs séances, sous la présidence de M. Lefranc, Maire.

Etaient présents, MM. Louiny, Vergé, Lebonnois, Bin, Bertaux, Olivier, Denis, Delivet, Fournot, Mullois, Lecoq, Clerice, Deburry, Ferey.

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal que la dépense de construction d'un réservoir, au puits de la Vit avec le tuyautage et les bornes fontaines s'élève à 9520f

La souscription faite dans le Bourg de Clécy a produit 2214f50

A cette somme, on peut ajouter :

La subvention pour le terrain du jardin de l'école des filles, incorporé au chemin N° 133 ..... 900f

La vente de chemins ruraux évalué à environ 500f

Total 4214f50

Le Maire invite le Conseil à voter une imposition extraordinaire en vue du travail projeté.

Le Conseil,

Considérant qu'il est de première nécessité de doter les habitants du Bourg d'une quantité d'eau potable suffisante ;

Que le puits de la Vit qui donne, depuis un temps immémorial une eau d'excellente qualité, a un débit très fort en hiver et très faible en été, par suite d'infiltrations dans le puits et dans les tuyautages,

Que la construction d'un réservoir, une nouvelle canalisation avec tuyautage neuf et l'établissement de bornes fontaines s'imposent ;

Approuve les plans et devis qui lui sont présentés,

Demande que les travaux soient exécutés à bref délai.

Jusqu'en 1923, date du captage de la source de la Porte, le Puits de la "Vit" alimentait les 2, puis 3 fontaines du bourg de Clécy.

En 1899, le conseil municipal décida la construction d'un réservoir (détruit lors de la dernière guerre) pour palier au déficit d'eau en été.

Une souscription avait été faite dans le bourg afin de réaliser les travaux.

Sur le cadastre de 1827, existe déjà une rue de la "VIT". Sur l 'extrait du compte-rendu du conseil municipal ci-dessus, on parle du puits de la "VIT".

Réalisation A.V.P.C. avec le soutien de la municipalité de Clécy